

## Présentation de la formation

<b>THÈME</b>	<b>Déontologie et discrimination</b>
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil en gestion de patrimoine</li> <li>• Avocat</li> <li>• Notaire</li> <li>• Expert comptable</li> <li>• Assureur ou courtier en assurance</li> <li>• Banquier Privé</li> <li>• Tout autre professionnel de la gestion de patrimoine</li> </ul>
<b>FORMAT</b>	Replay (e-learning)
<b>LIEU</b>	En ligne
<b>DURÉE</b>	2 heures de formation
<b>VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES</b>	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 heures immobilier (carte T)</li> <li>• 0 heures IAS/DDA</li> <li>• 0 heures IOBSP</li> </ul>
<b>DATES ET HORAIRES</b>	La formation en e-learning est ouverte dès la souscription. Elle peut être suivie au rythme du participant.
<b>TARIF</b>	90,00 € HT soit 108,00 € TTC (TVA 20%)
<b>INTERVENANT(S)</b>	Cette formation est animée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Yolaine CHEREAU</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	Pas de prérequis
<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION</b>	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer des connaissances réglementaires relatives à la déontologie en matière de gestion et transaction immobilières</li> <li>• Disposer des réflexes pour identifier les situations pouvant conduire à de la discrimination</li> <li>• Éviter les situations pouvant conduire à de la discrimination</li> </ul>
<b>ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE</b>	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00</li> <li>• Yolaine Chéreau 06 46 78 02 35</li> </ul>
<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b>	I. Déontologie : les origines du code, les Articles 1 à 12 détaillés II. Le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière) A. Ses missions, B. Sa composition, C. Sa commission de contrôle III. Lutte contre les discriminations A. les origines (définition, les préjugés et stéréotypes) B les critères discriminatoires

	<p>C. les types de discrimination  D. Les sanctions  E. les étapes clefs à mettre en place selon le Défenseur des Droits  F. Porter une politique de lutte contre la discrimination  G. Cas pratiques</p>
<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<p><b>En replay</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple).</li> <li>Les apprenants visionnent les vidéos depuis leur navigateur internet. La formation est décomposée en plusieurs séquences de 5 à 20 minutes en moyenne, entrecoupée de quiz intermédiaire permettant de valider les acquis à chaque étape.</li> <li>Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants.</li> </ul>
<b>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</b>	<p><b>En replay :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Décompte du temps avec un incompressible obligatoire avant de pouvoir accéder au test d'évaluation finale</li> <li>Réalisation d'un test final de validation</li> </ul> <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
<b>MODALITÉ D'INSCRIPTION</b>	En ligne sur le site <a href="http://www.fac-associes.com">www.fac-associes.com</a>
<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>	Pas de limite.
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<p>FAC&amp;Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentielles sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Yolaine Chéreau Référente Handicap par mail : <a href="mailto:yc@fac-associes.com">yc@fac-associes.com</a> ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
<b>CONTACTS</b>	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47  Mail : <a href="mailto:contact@fac-associes.com">contact@fac-associes.com</a></p>